

# Résumé des délibérations

de

## L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE SUISSE.

Session ordinaire d'hiver.

(7<sup>e</sup> session de la XXIV<sup>e</sup> législature.)

Du lundi 2 au samedi 21 décembre 1918.

*Séances du Conseil national: 2, 3, 4, 5 (II), 6, 9, 10, 11, 12 (III), 13, 16, 17, 18 (II), 19, (II) 20 (II), et 21 décembre (22 séances).*  
*Séances du Conseil des Etats: 2, 3, 4, 5 (II), 6, 10, 11, 12 (II), 13, 17, 18 (II), 19 (II), 20 (II) et 21 décembre (19 séances).*  
*Une séance de l'Assemblée fédérale réunie: 11 décembre (objet n<sup>os</sup> 3, 4, 5, 32 et 104).*

---

### 114. (973) Motion de M. Greulich, du 4 décembre 1918.

Le Conseil fédéral est invité à présenter aux Chambres un projet de revision constitutionnelle qui assure aux femmes suisses le même droit de vote et les mêmes conditions d'éligibilité qu'aux hommes.

*Signataires:* Greulich, Eugster-Züst, Frei-Bâle, Gräber, Grimm, Ilg, Naine, Platten, Ryser, Schmid, Olten, Schneeberger, Studer.

### 123. (982) - Motion de M. Göttisheim, du 5 décembre 1918.

Le Conseil fédéral est invité à présenter au Conseil national un projet de revision constitutionnelle qui mette les femmes suisses au bénéfice des droits politiques que la constitution confère aux citoyens.

*Signataires:* Göttisheim, Bertoni, de Dardel, Fritschi, Hirter, Michel, Micheli, Peter, Rochaix, Rothenberger, Schär-Bâle, Sigg, Sträuli, Zürcher.